





## Un nouveau bureau des permanences en Mairie

**Un nouveau bureau a été créé dans le hall de la Mairie de Saint-Grégoire. Celui-ci accueillera les différentes permanences qui se tenaient à la salle vitrée du 1<sup>er</sup> étage. Ce nouvel espace évitera aux usagers de monter au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie dans un souci d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et de confidentialité.**

Petit rappel concernant les permanences (hors période scolaire) :

- L'assistante sociale vous reçoit chaque mardi et jeudi matin de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 99 27 76 41
- La sécurité sociale tient une permanence chaque mercredi de 10h à 12h. Contact au 02 99 23 19 23
- La Mission Locale vous accueille chaque jeudi de 9h à 17h sur rendez-vous au 02 99 23 42 54
- le CLI (Commission Locale d'Insertion) vous reçoit un vendredi sur deux de 9h à 12h. Contact au 02 99 23 19 23



Le bureau des permanences situé dans le hall de la Mairie

### en actions

3

- Un parc à vélo sécurisé et gratuit à votre disposition à la Forge

### citoyenne

4,5,6,7

- Expression des élus
- La sécurité sociale à Saint-Grégoire
- Taxe locale sur la publicité extérieure
- L'entretien des cours d'eau reprend sur le bassin versant d'e l'Ille et de l'Illet

### au cœur de...

8,9

- Le frelon asiatique : nouvelle espèce invasive en Bretagne

### au quotidien

10

- Projet Eco'logis : une Eco Maison à Saint-Grégoire

### passionnée

11, 12, 13

- Une nouvelle association de quartier pour les résidents de la Galerie
  - Comité de Jumelage Holywell : welcome to Saint-Grégoire
- Séniors en vacances : 2<sup>nd</sup>e édition à Agon-Coutainville
- Cercle d'Outre Ille : les années 1840 à l'honneur

### entre nous

14

- Festival Robinson, 16<sup>e</sup> édition
- Zoom service : vie culturelle

### l'agenda

16

## Une aire de jeu en gazon synthétique pour la Microcrêche Coloriège

**100 m<sup>2</sup> de gazon synthétique perméable ont été posé le lundi 16 mai à la Microcrêche Coloriège « les Jardins de l'Ille » en remplacement d'un gazon naturel. Le choix de ce remplacement a été fait pour sa simplicité d'entretien. Effectivement, cette surface ne nécessite pas d'être tondu régulièrement...**

La Microcrêche Coloriège est dotée d'une aire de jeu équipée au sol de gazon synthétique perméable. Cette surface est constituée de monofilaments de polyéthylène sans remplissage bicolore droite. Ces monofilaments sont posés sur un tapis de latex micro-drainé pour gérer les eaux de pluie. Une telle surface nécessite très peu d'entretien. L'ouverture de l'aire de jeu ne sera plus dépendante des tontes : elle pourra être ouverte à l'année, sauf en période de neige. Il n'y aura ainsi plus à gérer les déchets issus des tontes. Les enfants et le personnel n'auront plus à subir les nuisances sonores. Et les enfants ne risqueront plus de tâcher leurs vêtements après les tontes. Après les épisodes pluvieux, l'aire sera plus rapidement accessible : celle-ci étant perméable et équipée d'un système de drainage. L'entretien de ce gazon synthétique se fera périodiquement avec un aspirateur et un jet d'eau. En plus de nécessiter moins d'entretien, ce gazon synthétique est une amélioration en terme de sécurité : l'épaisseur de ce matériau, souple et uniforme, permet d'absorber les chocs de premier niveau. Les enfants encourront moins de risque de blessure en jouant sur cette surface.

#### Saint-Grégoire le mensuel

Mensuel édité par la Ville de Saint-Grégoire  
 Tirage : 4700 exemplaires  
 Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 1996, n°1224-5890.  
 Directeur de la publication : Pierre Breteau  
 Rédaction : Service communication  
 Photographies : Service communication, associations  
 Conception graphique : Agence Galet Jade  
 Mise en page : ISICOM - Isabelle Lemièrre  
 Impression : Technique Plus Impression  
 02 99 62 46 74



## Un parc à vélos sécurisé et gratuit à votre disposition à la Forge

Depuis novembre 2010, un parc à vélos couvert, sécurisé et gratuit est à votre disposition 7/7 jours et 24/24 heures proche du parking du Centre Commercial de la Forge. Saint-Grégoire est la première ville de l'agglomération rennaise à s'être dotée d'un tel équipement dans le seul objectif de favoriser l'inter modalité entre différents moyens de transports.

Mêmes motivés, certains usagers des transports en commun boudent ceux-ci parce que leur domicile est trop éloigné d'un arrêt bus. La mise à disposition d'un parc à vélos sur le parking de la Forge permet d'améliorer l'utilisation conjuguée du deux-roues et des transports en commun. Effectivement, l'emplacement du parc à vélos est voisin de l'arrêt bus permettant la correspondance avec les lignes de bus 8 et 78 pour accéder au centre de Rennes et au métro. L'utilisation de cet équipement est gratuite, il fonctionne 7/7 jours et 24/24 heures, comme une consigne. Votre vélo sera en sécurité dans un box couvert et éclairé. Deux pièces de deux euros vous seront demandées en caution contre la clé du box. Saint-Grégoire a été la première ville de l'agglomération rennaise à s'équiper d'un tel parc à vélos. Les communes de Saint-Gilles, Mordelles, Gevezé et Pacé ont suivi le pas avec des parcs à vélos similaires. 28 communes de l'agglomération rennaise devraient en être équipées d'ici fin 2011. Ce parc à vélos résulte d'un financement à 25% par la ville de Saint-Grégoire, 25% par Rennes Métropole et 50% par la région Bretagne.



Edito



Un espace public pour tous.

Comment créer des espaces publics (voies, trottoirs, espaces verts,...) pour tous ? Au-delà de ses fonctions primaires de circulation et de déplacement, l'espace public devrait également constituer un espace partagé pour tous les usagers.

S'asseoir, déambuler, jouer, se rencontrer... les habitants souhaitent vivre différemment dans la ville. L'urbanisme des années 60-90 a donné une place prépondérante à la voiture dans nos communes, ce qui n'incite pas à faire de la ville un lieu d'échange et de rencontre. Sans sombrer dans le « zéro voiture » qui serait tout autant illusoire, il convient aujourd'hui de trouver de nouveaux équilibres entre les modes de déplacements et la fonction « sociale » de l'espace public.

Intégrer tous les modes de déplacements, dépasser cette seule fonction pour imaginer également des espaces de vie sociale, cela nécessite d'anticiper ces questions en amont des projets d'aménagement. L'une des façons d'y parvenir consiste à gérer les « conflits d'usage » en hiérarchisant les espaces et favoriser ainsi une cohabitation intelligente entre les différents usagers de l'espace public.

Sur la base de ces lignes directrices, nous avons engagé, en lien avec la population du quartier, la démarche de rénovation du quartier de la Cité des Jardins. Après le choix du bureau d'études, Atelier Bouvier Environnement, une nouvelle phase s'ouvre pour la requalification de ce quartier.

Fidèle aux principes qui conduisent l'action municipale depuis 3 ans, c'est en concertation avec les habitants que nous élaborons ce changement et dressons ce que seront les futurs espaces de ce quartier. Ainsi une quinzaine d'habitants et de commerçants seront associés dans un comité de suivi qui travaille depuis un mois pour affiner la vision du cabinet.

L'objectif fixé par la municipalité : pouvoir présenter un avant projet à la rentrée de septembre.

Si la période qui s'ouvre est une période de fortes animations (Festival Robinson, Fête communale), sur le plan urbain l'été s'annonce studieux !

Pierre Breteau  
Maire de Saint-Grégoire



### Séjours jeunes: à quels prix ?

Nous avons régulièrement demandé que les tarifications des services municipaux soient adaptées aux revenus des familles, tant pour la cantine scolaire, l'accueil de loisirs sans hébergement que la garderie. Dans le mensuel d'octobre 2010, nous nous sommes d'ailleurs félicités des suites données à nos propositions concernant la cantine scolaire.

### Notre proposition pour les séjours d'été

Un projet de tarification selon 5 tranches de quotients familiaux (QF) nous a été présenté (QF = revenu mensuel / nombre de parts correspondant à la composition familiale). Nous avons proposé de réduire le coût prévu pour les familles d'un quotient inférieur à 1 372€ et de créer une sixième tranche pour les quotients supérieurs à 1 500€. Cette proposition a été partiellement entendue, mais nous souhaitons poursuivre le débat sur les tarifications.

### Les questions qui demeurent

Garantir la mixité sociale, c'est d'abord être attentif aux familles de la tranche la plus basse pour qui le prix peut être un obstacle. Par exemple, une femme seule avec un enfant qui dispose par mois, pour toutes ses dépenses, de 1 100€, soit un QF de 440€, doit, selon nous, payer très peu. Un coût de 131€ pour un séjour d'une semaine représente un prélèvement trop élevé sur ses ressources.

La tarification doit prendre en compte également dans sa conception le profil des familles grégoriennes. Une famille dont le quotient familial est de 1 373€ se voit appliquer le même tarif que celle dont le quotient atteint 2 000€. Est-ce bien juste ?

### Le nécessaire débat en commissions municipales.

A travers nos propositions de tarification, nous souhaitons contribuer à plus d'équité dans notre commune. Pour progresser dans ce sens, il nous faudrait disposer d'outils pertinents tels qu'un premier bilan de l'application de la tarification mise en œuvre depuis bientôt un an.

Pour cette question comme pour d'autres, la municipalité devrait ouvrir un réel espace d'échanges et de débats dans les commissions municipales. Avec cette année, une moyenne de trois commissions d'une heure tous les deux mois, tous thèmes confondus, c'est impossible.

Les élus de l'opposition sont à votre écoute:  
<http://ensemble-ambition-saintgregoire.fr>

### Réforme territoriale : pourquoi Rennes Métropole fait peur aux communes ?

Dans le cadre de la réforme territoriale qui impose aux Préfets de réorganiser l'intercommunalité, les Maires des 37 communes ont signé un texte pour affirmer qu'ils étaient ouverts pour accueillir les intercommunalités (ou les communes) désireuses de rejoindre Rennes Métropole. Il s'agissait d'affirmer collectivement que Rennes Métropole n'était pas fermée mais au contraire ouverte aux autres dans le cadre d'un projet de territoire revisité et d'une gouvernance réformée.

**Plutôt que lancer des jugements péremptoires sur les élus des intercommunalités voisines qui refusent de rejoindre Rennes Métropole** –élus, dont la légitimité démocratique est la même que celle des élus de Rennes Métropole et doit donc être respectée- **il serait bon que la majorité de Rennes Métropole s'interroge sur ce refus massif, y compris de communes proches politiquement !**

Ce désir d'extension - ardemment porté par la majorité intercommunale - comporte trois aspects dont un est intéressant (cohérence administrative, renforcement apparent par l'effet de taille) mais deux sont plus problématiques :

**1/ Les intercommunalités voisines n'ont pas perçues (nous non plus) de propositions qui auraient permis à Rennes Métropole de ne pas sombrer dans la structure tentaculaire sans intégrer la nécessaire proximité** (dans la prise de décision mais aussi l'organisation des services publics) que suppose un service à l'usager de qualité, surtout quand les compétences touchent la vie quotidienne des administrés . La seule vision qui est révélée est celle formulée par Jean-Yves Chapuis, qui consiste à dire : « il faut intégrer la campagne à la ville ». Nous aurions donc impérativement besoin d'avoir sous une même coupe et dans un même territoire administratif, non seulement les fonctions urbaines que nous avons déjà mais également les fonctions rurales qui nous manquent. L'idée autarcique qu'elle révèle est dangereuse à la fois sur le plan économique (nous avons besoin d'échanges) et sur le plan politique (On veut tout maîtriser sous un même pouvoir).

**2/ Au-delà de l'adhésion-fusion... rien n'a été proposé aux intercommunalités voisines... qui ne s'y sont pas trompées !**

Aucune proposition pour revisiter le projet de territoire, les compétences, la façon de fonctionner dans un cadre élargi c'est à dire la gouvernance, dont chacun sait qu'elle repose sur une administration omnipotente au détriment des élus. En dehors du « transport en commun » et de la « dotation de solidarité communautaire », **le projet proposé c'est «entrez, asseyez-vous mais taisez-vous»** ... pas étonnant que nos voisins tournent les talons ! Finalement le point le plus critiquable. La coopération ce n'est pas abolir toutes les frontières, toutes les différences ni les volontés des voisins de rester indépendants, c'est construire avec ces différences et réussir à s'entendre avec des égaux pour offrir plus de services, plus de dynamisme à un territoire dont le dynamisme vient précisément de la diversité.

En tout état de cause, dans l'état actuel des choses, la carte proposée aujourd'hui n'est pas bonne (surtout depuis le retrait du Val d'Ille). Elle ne révèle aucune cohérence, ni du point de vue du bassin de vie, ni du point de vue géographique, ni du point de vue de l'identité du territoire



# La Sécurité Sociale à Saint-Grégoire

« Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays ».



Mme Le Douaron,  
Assistante sociale

La Sécurité Sociale en France comporte actuellement cinq branches pour le régime général :

→ La branche maladie (CPAM, MAS) : couvre pécuniairement une partie des conséquences d'une maladie, d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, mais aussi d'une maternité ou paternité.

→ La branche famille : les caisses d'allocations familiales (CAF)

→ La branche recouvrement (URSSAF)

→ La branche vieillesse (CARSAT)

→ La branche relative à la lutte contre la dépendance (Caisse Nationale Solidarité Autonomie)

Le financement de la Sécurité Sociale repose essentiellement sur les cotisations sociales. D'une manière générale, on assiste en France à une augmentation du financement de la SÉCU par l'impôt. La Contribution Sociale Généralisée (CSG) repose sur les revenus d'activité, les revenus du patrimoine et sur ceux du jeu. D'autres impôts servent également à financer ce régime : les contrats d'assurance automobile, sur les alcools....Au total, les cotisations sociales ne représentent plus que les 2/3 du financement de la Sécurité Sociale en France.

**A Saint-Grégoire**, une permanence chaque mercredi matin (hors période scolaire) est tenue par Mme Le Douaron, agent itinérant. L'objectif principal de ces permanences est de désengorger le service « Accueil » de la CPAM et de mettre en place une proximité avec les usagers qui peuvent obtenir la même qualité de service et les renseignements nécessaires. Elle accueille chaque semaine un public très varié : personnes âgées, familles, jeunes. Mme Le Douaron constate que les entretiens se réalisent dans un climat de confiance et de respect.

### Quelles sont ses missions ?

→ Accueil et renseignements de premier niveau : affiliation (création de nouveaux dossiers pour les salariés, apprentis...), ouverture de droits, changement de régime salarié à retraité, indemnités journalières (maladie, accident du travail...)

→ Renseignements dossiers plus complexes : accès à la Couverture Maladie Universelle, à l'aide complémentaire santé, à certaines aides financières (soins dentaires...), affiliation et droits lors d'un séjour ou d'un retour de pays étranger, renseignements sur les franchises médicales et la carte vitale.

→ Campagne de prévention : Au niveau départemental diverses campagnes de prévention sont menées sur des thèmes comme la vaccination contre la grippe, les dépistages de cancer, le bilan de santé...

→ Informer le public sur les nouveaux outils : ouverture d'un compte personnel « ameli.fr » accessible sur le site de l'Assurance Maladie. Celui-ci permet de suivre en ligne les remboursements effectués par la Caisse, attestation d'affiliation, accéder aux diverses questions administratives...

 **Le maire à votre écoute**  
Écrivez au maire

Expéditeur

NOM :

ADRESSE :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# Taxe locale sur la publicité extérieure

## *Contre la prolifération des publicités extérieures*

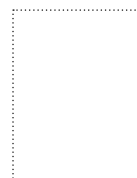
**Vous avez certainement constaté la prolifération de publicités aux abords des voies communales et des zones d'activités. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, une nouvelle réglementation de la taxation locale sur la publicité extérieure (TLPE) a été mise en place dans toutes les communes de France.**

La TLPE résulte de l'article 171 de la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. L'assiette de cette taxe frappe tous les dispositifs publicitaires fixes visibles de toute voie (publique ou privée), ouverte à la circulation publique. Sont considérés comme dispositifs publicitaires, les supports publicitaires fixes, les enseignes et pré-enseignes. L'objectif de la TLPE est d'éviter la prolifération des publicités extérieures. En effet, Saint-Grégoire, comme de nombreuses autres villes françaises, a été victime de la prolifération de panneaux publicitaires vantant les mérites de divers produits et services. Dans un souci de préservation de la qualité de l'environnement communal, la ville a souhaité procéder à une rationalisation des implantations de supports publicitaires sur son territoire. Un inventaire des supports taxables est en cours de réalisation sur le territoire de la ville de Saint-Grégoire pour recenser les différents dispositifs publicitaires. La TLPE devrait permettre à terme de réduire considérablement la prolifération des panneaux publicitaires sur le bord des rues et routes de Saint-Grégoire, et de réduire également la pollution visuelle en résultant.

Des panneaux publicitaires aux abords de la RD 29.



*Saint-Grégoire*



**Hôtel de Ville de Saint-Grégoire**  
**M. le Maire**  
BP 96 232  
35 762 Saint-Grégoire Cédex



## L'entretien des cours d'eau reprend sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet

Constitué en mai 2004, le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet a pour mission d'assurer et de promouvoir toutes les actions nécessaires à la préservation, l'amélioration et la gestion du patrimoine de rivières, ruisseaux et rus du bassin dont il a la charge. Ce bassin couvre un territoire de 480 kilomètres carrés et 450 kilomètres de cours d'eau. Une étude confiée en 2005 au bureau d'études Hydro Concept a abouti à la signature d'un contrat de restauration et d'entretien (CRE) du bassin versant de l'Ille et de l'Illet avec le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Les travaux sont planifiés sur une période de 5 ans, de 2007 à 2012 et concernent le territoire des villes de Saint-Grégoire, Betton et Rennes.

Ces travaux d'entretien et de restructuration, qui incombent normalement aux riverains, sont réalisés par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet. L'entreprise Dervenn de Mouaze a été retenue pour réaliser ces travaux. Ils consistent essentiellement en un recépage de la végétation en cépée, un désencombrement du lit des cours d'eau, un élagage des branches basses des arbres, un débroussaillage et défrichage sélectif des rives, le bois de coupe reste aux riverains sur la parcelle. D'autres actions sont aussi prévues, par exemple, la mise en place d'enrochement pour diversifier les écoulements et les habitats piscicoles, des plantations sont prévues ainsi que la pose de clôtures afin de limiter la détérioration des berges par la divagation des bovins. L'entreprise Dervenn effectue les contacts préalables auprès des propriétaires de parcelle (s) attenante (s) de cours d'eau, ceux-ci ont à charge d'en aviser leurs éventuels exploitants. Des visites hebdomadaires de chantiers ont lieu en présence d'élus du Syndicat, M. Philippe Chuberre (Conseiller Municipal délégué en charge des travaux) en ce qui concerne Saint-Grégoire, des associations de pêches locales et des partenaires techniques (la direction départementale des territoires et de la mer, l'office national de l'eau et des milieux aquatiques et la fédération départementale des associations agréées de la pêche et de la protection des milieux aquatiques d'Ille-et-Vilaine). Pour tout renseignement complémentaire : Julien Larcher (technicien de rivière) 07 86 10 21 98 ou Fanny Dubeau (animatrice du bassin) 02 99 55 27 71

Les travaux d'entretien et de restructuration des cours d'eau de Saint-Grégoire reprennent.





## Le frelon asiatique :

### *nouvelle espèce invasive en Bretagne*

**Les Fédérations Départementales des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) et les Groupements de Défense Sanitaire Apicole de Bretagne lancent une campagne de surveillance et de lutte contre le frelon asiatique. En effet, cette espèce de frelon est un risque pour la santé publique, l'apiculture et la pollinisation.**



Le frelon asiatique, *vespa velutina* en latin, est un insecte de l'ordre des hyménoptères que l'on peut résumer à une «grosse guêpe». Cet insecte est originaire d'Asie de Sud-Est : Inde, péninsule Indochinoise, Chine, Ile de Java, Lombok et Hong-Kong. Ces zones géographiques ont un climat comparable à celui de l'Europe de l'Ouest. Cela explique son installation et sa colonisation vers de nouveaux territoires européens, dont la France. Le frelon asiatique a été observé pour la première fois en France en 2004 dans le Lot-et-Garonne. Son introduction s'est probablement effectuée par l'intermédiaire de conteneurs de poteries en provenance de Chine à Bordeaux. Depuis, la région Aquitaine est probablement colonisée et la présence du frelon asiatique a été décrite jusqu'à la frontière Franco-Belge, n'épargnant pas la Bretagne. Cet insecte s'attaque notamment aux abeilles ouvrières des ruches. L'impact de cet insecte sur les ruchers n'est pas scientifiquement mesuré à ce jour. Mais, il empêche le travail naturel de pollinisation assuré par les abeilles, donc la survie de certains végétaux dont 40% des fruits et légumes. La colonisation de territoires par cet insecte a des enjeux sanitaires, économiques et environnementaux combinés.



#### RECONNAISSANCE - IDENTIFICATION :

Le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen, il se différencie du frelon commun qui est de taille supérieure avec une couleur dominante jaune.



## RECONNAISSANCE DU NID

Il est souvent installé à la cime des arbres, de taille importante (40 à 80 cm) et possède une entrée unique.



## COMMENT LUTTER :

Avec un réseau de surveillance adapté, mobilisant les Groupements De Surveillance (GDS) et apiculteurs bretons pour localiser et surveiller les progressions de l'espèce, détruire les nids identifiés et capturer les fondatrices en début de printemps et d'automne.

## QUE FAIRE APRÈS LA DÉTECTION DU FRELON ASIATIQUE ?

1 - Appeler la FEVILDEC 35 au 02 23 48 26 23

Attention : en présence d'un nid, ne jamais entreprendre de le détruire seul. Cette démarche est très dangereuse et doit être réalisée par un professionnel.

2 - La FDGDON procède à l'identification de l'espèce

3 - La FDGDON organise la destruction du nid.

Informations et renseignements auprès de la FEVILDEC 35, ZAC Atalante

Champeaux – rue Maurice Le Lannou CS 74241 – 35042 Rennes

Cedex ou par téléphone au 02 23 48 26 23

## LUTTE CONTRE LES INSECTES NUISIBLES

Avec l'arrivée du printemps, les hyménoptères (guêpe, abeille, frelon...) réapparaissent dans les jardins. Depuis 2006, la destruction des nids d'insectes présentant un danger pour les personnes n'est plus assurée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SIDIS 35). Celle-ci doit être assurée par des entreprises privées spécialisée dans la lutte contre les nuisibles (dératisation, désourisation, désinfection...). Il est bon de rappeler qu'une telle prestation est payante (moins d'une centaine d'euros généralement). Les entreprises s'engagent à intervenir rapidement, si l'environnement est dit « sensible » : nid dans une habitation, présence d'enfants, de personnes allergiques, âgées ou à mobilité réduite ; ou sous 48 heures dans les autres cas.

Les pompiers peuvent agir uniquement dans deux situations précises :

- **en urgence et gratuitement**, lorsque le nid est présent sur une opération de secours et lorsqu'il est impossible de mettre en sécurité des personnes,
- **sous 48 heures et pour 100 €**, quand une société privée ne peut pas intervenir.



## Projet Eco'logis : une Eco Maison à Saint-Grégoire

Pour démontrer qu'il est possible de réaliser des économies d'énergie en rénovant le parc de maisons individuelles, la commission de la Jeune Chambre Economique de Rennes, Eco'logis, a financé grâce à ses partenaires, 85% des travaux d'améliorations énergétiques de trois maisons sur Rennes Métropole. La rénovation de chaque maison ne dépassera pas 30 000 €, budget de l'éco PTZ (prêt à taux zéro), ceci afin de montrer au public les travaux réalisables dans la limite d'un financement accessible par beaucoup de familles. Les partenaires participent soit financièrement au projet soit sous forme de fourniture de matériaux ou encore de prestation de travaux.

### Le projet :

Cette action est à la fois écologique, économique et sociale. Les familles bénéficiaires de ces travaux ont été sélectionnées en fonction de l'étiquette énergétique et du potentiel de rénovation de leur maison mais aussi selon des critères de revenus. Par ailleurs, et afin de s'assurer de la totale implication des familles dans ce projet, ces dernières s'engagent par contrat avec la Jeune Chambre Economique de Rennes, a financé 15% du budget des travaux. Elles s'engagent également à adopter les gestes quotidiens contribuant à la diminution de leur consommation énergétique.

### La sélection des familles :

Suite à l'appel à candidature lancé en 2009, c'est plus de 150 candidatures qui ont été déposées. Le processus de sélection s'est alors engagé. En janvier 2010, une première étude technique a permis de sélectionner 10 maisons. Pour celles-ci, un audit énergétique complet a été réalisé par nos partenaires et chaque famille a reçu la visite d'un membre de la commission. A l'issue de cet audit, mercredi 17 mars 2010, 3 familles ont été retenues : une famille à Saint-Jacques de la Lande, une à Rennes et une à Saint-Grégoire.

### Les travaux :

Grâce à l'ensemble des partenaires, deux des trois familles retenues ont vu les travaux se dérouler dans leur maison récemment dont celle de Saint-Grégoire. Dans le cadre de l'avancement, la Jeune Chambre Economique de Rennes organise des journées portes ouvertes. Un moyen simple pour les partenaires d'inviter leurs futurs clients à venir voir en conditions réelles l'intérêt d'entamer une rénovation énergétique globale de sa maison.

En présence des propriétaires de ces maisons, vous pourrez :

- visualiser les travaux réalisés
- comparer les analyses thermiques et thermographiques avant et après travaux
- échanger avec les propriétaires sur leurs perceptions des travaux, et bénéficier de leur témoignage quant à l'amélioration de leur confort quotidien, ou la diminution de leurs factures énergétiques

### Pratique :

**Vendredi 24 juin : journée portes ouvertes de 16h à 21h**

**Venez visiter une maison entièrement rénovée au 4 rue du Champ Sévigné – 35 760 Saint-Grégoire.**

**Inscriptions et renseignements sur [www.ecologis-jce.net](http://www.ecologis-jce.net)**





## Une nouvelle association de quartier pour les résidents de la Galerie

Les résidents de la Galerie viennent de créer leur association de quartier. Situé entre la Poste et l'avenue du Général de Gaulle, ce lotissement communal date du début des années 70 : les premières maisons sortent de terre en 1972. Une ferme nommée « la Galerie » occupait cet endroit auparavant. Ses corps de bâtiment sont actuellement occupés par l'école de musique de Saint-Grégoire : Mélod'Ille. Mais d'après le cadastre, le grand champ où s'est construit le lotissement s'appelait « l'Echafaud », nom étrange pour un quartier tranquille. Le nom du lieu-dit vient en fait du sommet de la colline, dominant le bourg, où le Seigneur de la Plesse, Seigneur le plus important au Moyen-Age, avait ses bois de justice.

A l'initiative de quatre foyers, les résidents de la Galerie se sont réunis le vendredi 7 janvier 2011 pour décider de la création d'une association. Cette fondation fait suite à une discussion sur le devenir du quartier et un intéressant exposé de Jean-Yves Guyot (résident du quartier et 2<sup>e</sup> adjoint), sur le Plan Local des Déplacements de Saint-Grégoire. Les statuts de l'association « les résidents de la Galerie de Saint-Grégoire » ont été votés, puis un conseil d'administration a été élu. L'association s'est définie pour but d'être l'interlocuteur auprès des instances municipales pour tous projets se rapportant au quartier, assurer le relais des informations auprès de ses adhérents, et organiser son animation. La proximité du lotissement de la Galerie avec le centre-bourg, la rue Jean Discalceat et l'avenue du Général de Gaulle, concernés par le projet « Cœur de ville », rend les habitants sensibles à ces projets de réaménagement. Le déménagement de l'école de musique, aujourd'hui trop à l'étroit dans la ferme de la Galerie, pose la question du devenir de ce « petit coin ». 32 foyers sur les 40 maisons, rue Joseph Grandmoulin et Henri Schmitt, constituant le lotissement, ont pour l'instant adhéré à l'association comportant 74 habitants. Le vendredi 27 mai, la fête des voisins a été la première occasion de se retrouver et faire connaissance. « Si le lotissement a conservé une bonne part de ses habitants d'origine, une importante partie s'est renouvelée. Ce renouvellement a permis d'éviter un vieillissement trop important du quartier » nous confie Auguste Quémerais, Vice-Président de l'association.

**Pratique : Association les résidents de la Galerie**

**Informations et renseignements : M. Louis Corbes (Président) 02 99 68 91 15 – [loan.corbes@orange.fr](mailto:loan.corbes@orange.fr)  
ou M. Auguste Quémerais (Vice-Président) 02 99 68 86 61 – [laquem@wanadoo.fr](mailto:laquem@wanadoo.fr)**



## Vivre Ensemble à Belle Epine : une mission de veille pour les résidents de Belle Epine 3 et 4

L'association Vivre Ensemble à Belle Epine souhaite mener une action à l'image de sa dénomination. Veiller à préserver le bon environnement du quartier qu'elle recouvre et réunir ses habitants autour de diverses animations, sont les deux objectifs fixés par cette association.

Le choix de la dénomination de l'association «Vivre Ensemble à Belle Epine» correspond aux objectifs qu'elle s'est fixés. L'association existe pour veiller au maintien du cadre de vie et de l'environnement du quartier. Vivre Ensemble à Belle Epine est un relai entre les habitants et les collectivités locales, dont la mairie de Saint-Grégoire. Elle ne veut pas se réduire à un rôle critique, elle veut surtout être constructive et force de propositions. Pour cela, l'association participe activement à la commission extra-municipale. Elle se positionne pour l'intérêt général du quartier et celui de la ville de Saint-Grégoire dans son ensemble. Thierry Nigon, président de Vivre Ensemble à Belle Epine, nous livre les facteurs clés de réussite de l'association : « Vivre à Belle Epine doit être force de proposition aux problèmes que nous constatons au quotidien. Elle est là pour proposer, les élus doivent ensuite décider en connaissance de cause... » Une telle démarche a été constructive pour l'évolution et la sécurité des conditions de circulation avec l'instauration de « zones 30 ». L'association a aussi un but convivial : rapprocher les habitants du quartier les uns des autres. Pour la seconde année consécutive, la fête des voisins a été organisée le vendredi 27 mai. Chaque événement regroupe généralement une centaine de participants.

**Pratique : Association Vivre Ensemble à Belle Epine**

**Informations et renseignements : M. Thierry Nigon (Président) 02 23 25 20 51 – [vebesg35@yahoo.fr](mailto:vebesg35@yahoo.fr) – [www.vebe.ovh.org](http://www.vebe.ovh.org)**



## Séniors en vacances :

2<sup>nd</sup>e édition à Agon-Coutainville

La direction « Bien Vieillir, Handicap et Dépendance » de la ville de Saint-Grégoire avait pris l'initiative d'organiser une première édition de « Séniors en vacances » en 2010. Cette opération avait été un véritable succès puisqu'une vingtaine de gregoriens âgés de plus de 60 ans étaient partis quelques jours à Préfailles, station balnéaire de Loire-Atlantique. Une seconde édition de « Séniors en vacances » est organisée cette année du vendredi 16 au mardi 20 septembre à Agon-Coutainville dans la Manche.

Le séjour « Séniors en vacances » version 2011, organisé par le Centre Communal d'Aides Sociales (CCAS), s'adresse exclusivement aux personnes de plus de 60 ans, ou 55 ans pour les personnes handicapées, à la date de départ. Il fait l'objet d'une convention de financement avec l'Association Nationale des Chèques Vacances. Le CCAS propose un séjour au Village Vacances le Home du Cotentin à Agon-Coutainville, du vendredi 16 au mardi 20 septembre. Entre mer et campagne, Agon-Coutainville est l'une des plus anciennes stations balnéaires de la Manche et bénéficie d'un site privilégié au cœur de la Basse-Normandie et sur la baie du Mont Saint-Michel. Entre terre et mer, ce village est situé sur la côte Ouest de la presqu'île du Cotentin. Elle dispose d'une digue promenoir de plus de 3 kilomètres et d'une grande plage de sable.

Elle est classée Pavillon Bleu pour la qualité de ses eaux de baignade et Station Verte de Vacances, label garantissant le respect et la préservation de la nature. Les vacanciers bénéficieront d'animations et d'excursions en bord de mer durant les 5 jours de ce séjour. Le Village Vacances se situe en plein centre-ville, à proximité directe des commerces, et à 50 mètres de la plage. Ils pourront découvrir les produits du terroir normand sur le marché du samedi, puisque cette année le séjour est organisé sous forme de week-end prolongé.

**Pratique : Séniors en vacances du vendredi 16 au mardi 20 septembre 2011 à Agon-Coutainville (Manche)**

**Séjour réservé aux personnes de plus de 60 ans et plus de 55 ans pour les personnes handicapées**

**Informations et réservations auprès de la direction « Bien Vieillir, Handicap et Dépendance » au 02 99 23 19 32 ou par courriel à [bienvieillir@saint-gregoire.fr](mailto:bienvieillir@saint-gregoire.fr)**



## Comité de Jumelage Holywell :

welcome to Saint-Grégoire

**Cette année encore c'est dans la joie et la bonne humeur que les gallois ont posé leurs valises sur les marches du Centre d'Animation de la Forge vendredi 13 mai.**

35 de nos amis gallois nous ont rendu visite du vendredi 13 au lundi 16 mai dans le cadre du jumelage de Saint-Grégoire avec la ville d'Holywell. Arrivés au Centre d'Animation de la Forge, vendredi matin autour d'un petit déjeuner, la répartition de nos hôtes s'est faite dans les familles françaises. Philippe Kergourlay, nouvellement président de l'association n'a pas manqué de remercier la présence gallois et des ses 9 années riches en échanges, ainsi que le Maire ....en anglais. Chacun d'entre eux ont eu la plaisir de visiter la ville de Fougères et son château samedi. Le dimanche était réservé à un moment convivial dans les familles d'accueil pour se clôturer le soir par une soirée festive autour d'un repas au Centre d'Animation de la Forge. Les gallois sont repartis lundi matin avec de beaux souvenirs en tête prêts à accueillir à leur tour les gregoriens l'année prochaine.





## Cercle d'Outre Ille : les années 1840 à l'honneur

Le Cercle d'Outre Ille est le cercle celtique de Saint-Grégoire. Fondée en 1967, cette association propose des cours de danse et des cours de musique bretonnes (biniou & bombarde à l'origine et plus récemment accordéon diatonique). Elle travaille aussi à la préparation de spectacles et se fixe l'objectif d'être présente chaque année à un grand rendez-vous bretons tel que le festival Interceltique de Lorient.

Le Cercle d'Outre Ille compte une centaine d'adhérents auxquels il offre des cours de danse et de musique bretonne à un public de tout niveau (débutant et confirmé) et de tous les âges. Outre son activité d'enseignement, l'association assure aussi la création et la préparation de spectacles. Elle crée des chorégraphies autour des danses traditionnelles bretonnes. Le Cercle d'Outre Ille a d'ailleurs été récemment noté « 2+ » par la Confédération Culturelle Bretonne War'l Leur. Ce classement prend en compte la danse, la musique, les costumes et la mise en scène des spectacles assurés par le cercle celtique de Saint-Grégoire. Il s'agit d'un très bon classement puisque la notation va de 1 à 4, 1 étant la meilleure note. Le Cercle d'Outre Ille consacre beaucoup de son temps et de son budget à la réalisation de costumes d'époque. Ceux-ci sont la reconstitution de costumes traditionnels du Pays de Rennes des années 1840. « Ce travail est le fruit de nombreuses recherches historiques. Nous passons beaucoup de temps aux archives pour reconstituer à l'identique les costumes de l'époque » nous explique Béatrice Day, Co-Présidente du Cercle d'Outre Ille. Cette année, l'association a conçu 10 costumes traditionnels du Pays de Rennes des années 1840 (6 costumes de femmes et 4 hommes). La conception de ces costumes a fait appel à des artisans bretons reprenant le savoir-faire et les méthodes de productions traditionnels. L'un est tisserand à Peillac et a conçu des textiles à partir de chanvre et de laine. L'autre est couturier à Auray (Morbihan), spécialisé dans la couture de costumes bretons. L'association, de par son savoir faire en la matière, participe à des conférences organisées par d'autres associations ou universités. Le cercle d'Outre Ille sera présent aux mercredis du Thabor le 29 juin, au Festival Inter Celtique de Lorient le samedi 13 août, au Pardon de la Baule le dimanche 28 août et au Comice Agricole de Saint-Grégoire le samedi 3 septembre. L'année prochaine, en 2012, le cercle fêtera sa 45e année d'existence. Les membres de l'association préparent déjà cet anniversaire et cherchent le meilleur moyen de mettre en valeur l'histoire du cercle d'Outre Ille: spectacles, repas et/ou exposition ... ?



**Informations :** Cercle d'Outre Ille, [cercleoutreille@yahoo.fr](mailto:cercleoutreille@yahoo.fr), <http://www.cercle-outre-ille.org>





## Festival Robinson, 16<sup>e</sup> édition

Le Festival Robinson vous embarque, samedi 18 et dimanche 19 juin, pour deux jours de rencontres surprenantes. Rendez-vous sur le site de Robinson, et laissez vous emporter par la magie des compagnies aux multiples talents.



Retrouvez l'humour décalé de deux militaires survoltés de Quality Street, et les vacances muettes du théâtre Heyoka.

Etonnez-vous des exploits de la compagnie Le Tennis. Revisitez le conte Blanche Neige et les 7 nains, «mine de rien» plus déjanté et fantasque que jamais. Les Butineuses vous raconteront en chansons des plaisirs interdits. Venez prendre une leçon de manipulation de marionnettes avec Le Montreur avant de vous faire alpaguer par de drôles de lutins facétieux qui erreront sur tout le site, impossible d'y échapper !

Les soirées seront tout aussi réjouissantes : samedi soir ne manquez pas, la compagnie Une de Plus qui vous fera vivre les premiers pas d'une marionnette sur échasses ainsi que Magalie la truie, contée par la compagnie Anorak; autre lieu autre ambiance, sur la péniche, vibrez aux rythmes de la guitare de Serge Lopez Trio. Dimanche ne repartez pas sans avoir écouté le Gand Consul qui vous transportera aux 4 coins du monde.

### Pratique :

**Programme complet disponible en Mairie et sur [www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)**

**Renseignements et réservations au 02 99 23 19 23**

**ou [culture@saint-gregoire.fr](mailto:culture@saint-gregoire.fr)**

**Spectacles gratuits (sauf Serge Trio Lopez sur la Péniche)**

**Buvette ouverte le samedi à partir de 16 h et le dimanche toute la journée, petite restauration sur place**

## Zoom service : Vie Culturelle

**Ce service est l'acteur de l'animation culturelle de la ville. Il a pour mission de proposer aux grégoriens une Saison Culturelle de qualité ouverte à tous : compagnies professionnelles de théâtre et de danse, concerts, spectacles enfants, contes, expositions se succèdent tout au long de l'année.**

Cette Saison culturelle se construit autour des temps forts attendus par les grégoriens : le festival Robinson, Saint-Grégoire en fête, le Grand-Prix de peinture, le marché de Noël.

D'autres thématiques peuvent également émerger dans le cadre de manifestations régionales (Festival Le Grand Soufflet, Image Publique) ou nationales (Semaine du goût, fête de la musique).

Le service Vie Culturelle établit en amont tout un travail préparatoire, une ligne directrice, qui assure la cohérence entre ces temps forts et les propositions artistiques sélectionnées. Une fois la Saison finalisée, c'est tout un travail d'administration, d'animation et de logistique qui se met en place. Il administre la gestion des contrats, coordonne l'accueil des artistes, recense leurs besoins techniques, participe au montage des expositions... Le service propose enfin à différents partenaires locaux (écoles, la Résidence Bellevue...)

un certain nombre d'actions culturelles autour des spectacles et expositions sélectionnés.

Rendez-vous donc en septembre, pour le lancement de la prochaine Saison Culturelle

2011/2012.

# BUREAUX NEUFS

A VENDRE  
RENNES-Nord (SAINT-GRÉGOIRE)

Dernières opportunités  
avant lancement  
de 120 à 400 m<sup>2</sup> libres



Avenue du Général de Gaulle

Une opportunité d'implantation Un emplacement de qualité



Immeuble de bureaux

Tél. 02 99 68 79 44

## Fournil de la Forge

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie - Glace - Chocolat  
Sandwicherie et Traiteur

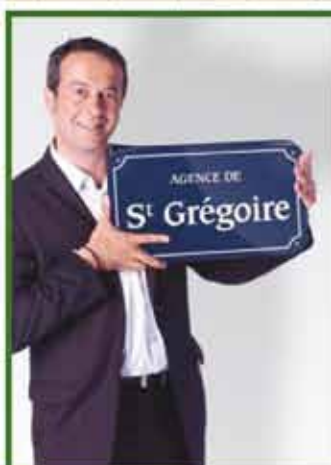
Centre commercial de la Forge - 35760 Saint-Grégoire

Tél : 02 99 68 95 64

Plus de 40 variétés de pains spéciaux. Dégustation tous  
les samedis matins.

## NOS SPÉCIALITÉS :

- La flûte Gana
- La Grégorienne
- La Sarmentine
- Le pain bio
- Les produits Bretons



LA FRANÇAISE  
IMMOBILIÈRE

ST GREGOIRE

1 bis, rue Alphonse Milon

02 23 25 42 46

www.la-francaise-immobiliere.fr

## VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

Entretien et Réparation Toutes Marques



Promo Juin :

- Forfait Clim à 99€

Quelques véhicules d'occasion :

- 207 essence	56 000 Km	2007	8 500€
- 308 diesel	65 000 Km	2009	12 990€
- 206 break diesel	130 000 Km	2005	6 900€
- C4 diesel	80 000 Km	2004	6900€
- Golf cabriolet essence	130 000 Km	1999	4500€
- 207 cabriolet essence	56 000Km	2007	12 500€

**PROMO** 1 pneu acheté  
=  
1 pneu offert

Ouvert sans interruption de 7h30 à 18h30

Ouvert le samedi matin de 8h30 à 12h30 (service commercial)

5, rue Bahon Rault - ZI Rennes Nord - Tél. 02 99 27 28 29

Le dépannage à domicile en toute confiance

**ELECTROMENAGER  
PLOMBERIE  
ELECTRICITE**

**DEPANNAGE 2000**

Intervention rapide

02 99 32 2000

06 76 77 98 26

1, rue Charles Nicolle - 35760 SAINT-GRÉGOIRE  
depannage.2000@yahoo.fr

JUIN  
2011

# Saint-Grégoire

## L'agenda

### Les mercredis contés

#### Mercredi 15 juin

Sur le thème « balade contée »  
Séances à partir de 15h30, pour les enfants de 3/7 ans  
Entrée gratuite sur inscription à la médiathèque

### USG Basketball

#### Samedi 25 juin toute la journée.

L'association organise son traditionnel Tournoi des Amis afin de clôturer la saison. Il sera suivi de l'Assemblée Générale annuelle.

Renseignements : [www.usgbasket.net](http://www.usgbasket.net)

### Le Marathon Vert

#### Dimanche 26 juin

#### Événement sportif et humanitaire.

La première édition du Marathon Vert se déroulera le 26 juin prochain et traversera neuf villes de l'agglomération rennaise : Melesse, La Mézière, La Chapelle des Fougeretz, Montgermont, Pacé, Saint-Grégoire, Betton, Cesson-Sévigné et Rennes.

2000 coureurs sont attendus pour cette première édition. Top départ à 8h pour les marathoniens, puis à 9h pour les participants à l'épreuve du Marathon Relais. L'événement est piloté par l'association sportive Rennes Cap Malo et est parrainé par le détenteur du record du monde de la spécialité : Hailé Gébrey Selassié. Les organisateurs s'engagent dans une démarche de développement durable ainsi que dans un projet humanitaire auprès de l'association Mama Ethiopia.

Dès le vendredi 24 juin, vous pourrez venir découvrir le Village Marathon sur l'esplanade Général De Gaulle, couplé avec le salon Natura'ZiK (plus d'infos sur [www.naturazik.com](http://www.naturazik.com)). Le samedi 25 juin, des randonnées partiront des communes hôtes du Marathon pour arriver sur la zone départ du marathon à Cap Malo.

Plus d'infos sur le Marathon Vert : [www.lemarathonvert.org](http://www.lemarathonvert.org) et 02 23 25 77 75

### Le Festival Robinson



#### Samedi 18 et Dimanche 19 juin, sur tout le site de Robinson

Programme complet disponible en mairie et sur [www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)  
Renseignements et réservations au 02 99 23 19 23 ou [culture@saint-gregoire.fr](mailto:culture@saint-gregoire.fr)  
Spectacles gratuits (sauf Serge Trio Lopez sur la Péniche)  
Buvette ouverte le samedi à partir de 16 h et le dimanche toute la journée, petite restauration sur place

### Fête de la musique

#### Mardi 21 juin, scène musicale de 15h à 19h

les associations grégoriennes et groupes extérieurs se produiront sur scène.

### Fête de la commune

#### Samedi 2 juillet, Base de plein air

A partir de 19h, inscription : 8€/4€

Feu de la Saint-Jean et Feu d'artifice

#### \* Médiathèque, heures d'ouvertures :

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Judi : 15h30-18h

Vendredi : 15h30-19h

Samedi : 10h-12h/14h-17h

Pour en savoir plus : 02 99 23 19 23

[www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)

